

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 septembre 2024 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2<sup>e</sup> étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

### SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

### SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur René Chalifoux, directeur général

### SONT ABSENTS(ES) :

Monsieur Philippe Drolet conseiller et Monsieur Bernard Mallet conseiller

#### 2024-09-507 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :
  - o 3.4. Dépôt d'une demande pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet soutien.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 2024-09-508 NOMINATION - DIRECTEUR URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur - Urbanisme, Permis et Inspections depuis le 5 juillet 2024;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe du 17 juin au 7 juillet 2024;

CONSIDÉRANT que cinq candidatures ont été reçues de l'externe;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué;

CONSIDÉRANT que deux candidats ont été convoqués pour une première entrevue;

CONSIDÉRANT qu'un candidat a été rencontré pour une seconde entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des Ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Yves Deshaies, à titre de directeur à la direction – Urbanisme, Permis et Inspections;
- QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Deshaies soit le 1<sup>er</sup> octobre 2024;
- QUE ses conditions de travail soient celles de la politique administrative du personnel-cadre de direction de la Ville de Mercier, classe E2, échelon 12;

- QUE cinq semaines de vacances lui soient accordées.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2024-09-509 NOMINATION - AGENT TECHNICIEN EN IDENTITÉ JUDICIAIRE**

CONSIDÉRANT la vacance du poste d'agent - technicien en identité judiciaire à la direction du Service de police de la Ville de Mercier depuis le 16 mai 2024;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe du 13 août au 3 septembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'une candidature a été reçue de l'interne et qu'une candidature a été reçue de l'externe;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué;

CONSIDÉRANT que le candidat de l'externe a été rencontré en entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des Ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce conseil procède à la nomination de monsieur Alex Bohdjalian à titre d'agent - technicien en identité judiciaire à la direction du Service de police de la Ville de Mercier ;
- QUE son statut soit celui d'agent - technicien en identité judiciaire, tel que prévu à l'article 2.9 de la convention collective en vigueur;
- QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Bohdjalian soit le ou vers le 23 septembre 2024;
- QUE ses conditions de travail soient celles de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Mercier.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2024-09-510 NOMINATION - PRÉPOSÉE À L'ADMINISTRATION.**

CONSIDÉRANT que le poste de préposée à l'administration à la direction des Loisirs, Culture et Vie communautaire deviendra vacant le 6 novembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage à l'interne du 5 septembre au 13 septembre 2024 pour le poste, tel que l'exige la convention collective SFCP, section locale 3153;

CONSIDÉRANT qu'une candidature a été reçue de l'interne;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été constitué;

CONSIDÉRANT que la candidate a été rencontrée en entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des Ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felix et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de madame Ann-Julie Thomas au poste à temps partiel de préposée à l'administration à la direction des Loisirs, Culture et Vie communautaire;
- QUE la nomination soit en vigueur à compter du 30 septembre 2024;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SCFP, section locale 3153, sous la classe 3, échelon 2.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2024-09-511 MANDAT. BÉLANGER SAUVÉ. DOSSIER 505-17-014878-245 DE LA COUR SUPÉRIEURE.**

Il est proposé par le conseiller Tony Bolduc et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil mandate la société Bélanger Sauvé et notamment Me Kathleen Rouillard afin de représenter la Ville dans le dossier 505-17-014878-245 de la Cour supérieure du Québec.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

*La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 06.*

*La période de questions a eu lieu à 20 h 06.*

**2024-09-512 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et est résolu:

- DE clore la séance 20 h 06.

**ADOPTÉE à l'unanimité**